



# *L'ENTRAIDE*

---

BULLETIN de LIAISON et d'INFORMATIONS  
de la SECTION du RHÔNE de la **S.E.M.L.H.**

Quartier Général Frère - 27, avenue Leclerc - 69998 LYON Armées

N° 3

- 
- SOMMAIRE :**
- *LE MOT DU PRÉSIDENT* - Professeur E. ALLEGRE.
  - *MOUVEMENTS DE LA SECTION.*
  - *MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES.*
  - *ACTIVITÉ DE LA SECTION ET DES COMITÉS.*
  - *NOTE D'INFORMATION ANCIENS COMBATTANTS.*
  - *LE SAVIEZ-VOUS?* - par JEAN PONCET.
- 

A l'approche de son deuxième centenaire, la Légion d'Honneur, au travers de deux Empires, trois Royautés, cinq Républiques, s'est maintenue vivante, animée par la chaleur humaine et le patriotisme qui lui ont conféré une dignité toute particulière reconnue partout. Les difficultés de notre époque, liées à un certain désordre des esprits qui maîtrisent mal les circonstances, font redouter des dangers certains.

Chacun doit s'efforcer d'en prévenir l'explosion en demeurant fidèle à des idées simples depuis longtemps répétées et trop souvent occultées tels que la tolérance, le respect de l'autre, l'attachement au pays.

L'entraide de la Légion d'Honneur se doit d'être au premier rang, sans aucune restriction, pour maintenir la chaleur humaine qui est la marque de notre vieille civilisation.

E. ALLEGRE

- 2 -

## QUESTIONS ADMINISTRATIVES

### RAPPEL DE COTISATION:

La cotisation doit être réglée avant le 31 juillet 1993. Son montant est de 120 Frs.

L'abonnement à la Cohorte: 50 Frs à joindre à la somme de 120 Frs, soit au total 170 Frs, à acquitter directement au siège. Les chèques bancaires ou postaux doivent être rédigés à l'ordre de: S.E.M.L.H - Hôtel des Invalides

75007 PARIS

Inscrire au dos votre numéro d'adhérent.

### COHORTE:

En août prochain, un numéro spécial vous sera adressé gratuitement, dans lequel vous trouverez le C.R de l'A.G du 23 avril dernier.

Toutes les informations sur l'A.G Nationale 1994 qui se tiendra à PARIS le 22 avril 1994. Il contiendra le pouvoir à retourner au siège de la Section du Rhône. Nous nous chargerons de la transmission à PARIS. Soyez très nombreux à nous adresser ce pouvoir, si vous voulez que vos desideratas soient étudiés par l'A.G.

MEMBRES A VIE: désireux de recevoir la Cohorte, sont invités à s'abonner: soit annuellement (en début d'année), soit pour une période de cinq ans.

### EFFECTIFS:

Depuis notre dernier numéro de "l'Entraide", nos effectifs ont encore diminués. Le recrutement se fait de plus en plus difficilement.

Il apparaît d'après les statistiques, que le recrutement est effectué parmi les membres déjà titulaires de la Légion d'Honneur depuis de nombreuses années. Les nouveaux nommés ne semblent pas attirés par notre société. Pourquoi ? Soyez vigilants, regardez autour de vous, faites en sorte de faire adhérer vos amis, vos voisins.

A la date du 1er mai, nous sommes 1178, d'où une perte de 16 sociétaires depuis l'A.G du 21/11/92.

Nous comptons sur tous pour nous apporter votre aide dans cette action très importante qu'est le recrutement.

## NECROLOGIE

Depuis notre A.G du 24 novembre 1992, 26 de nos sociétaires nous ont quittés.

Madame BILLIET	Gabrielle V15456....Comité	07
Monsieur DEROUILLÉ	René 185893.... "	18
Madame DULAC	Philippe V10551.... "	02

Monsieur	CHAREL	Jean	133522....	Comité	C18
"	DUC	Georges	133657....	"	C02
"	MONCHABLON	Raymond	148939....	"	C03
"	BEROUD	Antoine	274874....	"	C09
"	PERNOD	Jean-Dominique	280865....	"	C05
Madame	PORTE	Antonia	V11133....	"	C10
Monsieur	BARIDON	Jean-S	220696....	"	C03
Général	MULSANT	Antoine	209647....	"	C18
Monsieur	REYDELLET	Philippe	285837....	"	C06
"	BONNARDEL	Marcel	253136....	"	C17
"	BALLEY	Paul	188180....	"	C02
"	PERRIN	Claude	233552....	"	C16
"	PONCIN	Albert	148773....	"	C08
"	VANTHEEMSCHE	Jean	233231....	"	C04
"	GONIN	André	230761....	"	C02
"	VIALLE	Joseph	195597....	"	C17
"	POITRASSON	Eugène	269043....	"	C16
"	COHEN	Léon	200062....	"	C03
"	MARTY	François	226698....	"	C03
Madame	ARQUILLIERE	Marcelle	V14169....	"	C15
Monsieur	DE VALENCE DE LA	MINARDIERE	217994....	"	C06
"	MATHIEU	Marcel	160327....	"	C08
"	CIVIER	Pierre	259149....	"	C03
<b>M U T A T I O N S   H O R S   S E C T I O N</b>					
Monsieur	GUEZOU	J.Claude	279846....	"	C08
"	RAMEL	Paul	148334....	"	C16
"	MEGNIN	Ange	287557....	"	C18
"	DESROUSSEAUX	J.Claude	286429....	"	C07
"	PLAISANTIN		256859....	"	C08
"	MOULARD	Henri	291033....	"	C02
"	PERRIN	Max	266555....	"	C06
"	MASSINON	Christian	313CV92...	"	C02
Général	VEZIO	Guy	276030....	"	C06
<b>D E M I S S I O N</b>					
Madame	CONTET	Marie-Rose	191917....	"	C08
<b>N . P . A . I</b>					
Monsieur	BACQUENOIS	Claude	247986....	"	C13
Madame	DEVAUX	Robert	289582....	"	C16
<b>N O U V E L L E S   A D H E S I O N S</b>					
Monsieur	CHANAL	Régis	291907....	"	C16
"	CYVOCT	Guy	291968....	"	C01
"	CLEMENT	Léonce	291896....	"	C05
"	ABBA	Gerard	291967....	"	C07
Madame	AYRAULT	Lucienne	292007....	"	C02
"	LACOUTURE	Lucette	292002....	"	C11
Monsieur	BALLESTER	Antoine	292411....	"	C09
"	SZEMENDERA	Zygfryd	292541....	"	C10
Madame	GASNIER	Renée	V292494...	"	C13
Général	PIALOT	Barthélémy	292257....	"	C02
"	DE PERSCAU DU PLESSIS	Guy	292336....	"	C02
"	PASINI	Seraphin	638MR92...	"	C15
Madame	THIEBAUT	Madeleine	292546....	"	C11
"	COHEN	Admée	V292619...	"	C03
Monsieur	POIGET	André	292649....	"	C13
<b>M U T E S   A   L A   S E C T I O N</b>					
Monsieur	AUTRAND	Rolland	279278....	"	C10
"	SANGLERAT	René	288742....	"	C14
"	LE MORVAN	J-Pierre	289740....	"	C07

Monsieur PERRIN	Max	266555....	Comité	C06
" HAURY	Auguste	R190428....	"	C05
" DUHAMEL	Michel	265594....	"	C02
<u>R E I N T E G R A T I O N</u>				
Monsieur GOUAT	Bernard	272457....	"	C06

---

### I N F O R M A T I O N S

Les Editions CHARLES-LAVAUZELLE font paraître un ouvrage intitulé: "Soldats de l'Espoir-Les actions humanitaires des Armées"

au prix de 250 Frs l'exemplaire + frais de port 10% .

A la même Maison d'Editions :

- HISTOIRE DE LA LEGION D'HONNEUR

- LA MEDAILLE MILITAIRE

au prix de 450 Frs le volume.

Les commandes sont à adresser: EDITIONS LAVAUZELLE

B.P 8

87350 PANAZOL

Tél:55.58.45.00

---

Vous êtes invités à nous adresser, si vous le souhaitez, vos informations familiales: mariages, naissances. Nous vous ferons le plaisir de les faire paraître.

---

### A T T E N T I O N

A vos agendas : notez, la journée du:

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1993

ASSEMBLE GENERALE DE LA SECTION DU RHONE

VENEZ NOMBREUX

Une circulaire vous précisera tous les détails au moment venu.

---

Nous vous informons, qu'il vous est possible d'acquérir:

- des foulards, cravates et insignes de la Société.

Où vous adresser ? Au Secrétaire Général.

23 avril: avait lieu à PARIS, au Cercle Militaire, l'Assemblée Générale de la Société.

La Section du Rhône était représentée par:

- le Président de la Section: le Professeur ALLEGRE
- le Magistrat Général DENIS, Administrateur
- le Secrétaire Général: André OTT

Il a été débattu de nombreux sujets sur le fonctionnement général de la Société, le Prestige de l'Ordre, le devenir de son Patrimoine.

La réunion des Présidents et l'A.G étaient présidées par le Grand Chancelier, le Général d'Armée FORRAY, très ouvert à toutes les questions qui lui ont été posées. Nomination dans l'Ordre, Prestige de l'Ordre, etc...

Afin de mieux connaître la Légion d'Honneur, il envisage la sortie d'un livre, qui pourrait s'intituler :

"LA LEGION D'HONNEUR, ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas".

Vous serez tenus au courant, le moment venu de la sortie de ce livre et de la façon de vous le procurer.

---

### ANCIENS COMBATTANTS

Si vous êtes titulaires de la carte du Combattant pour les opérations d'Afrique du Nord (1952-1962), vous pouvez obtenir une réduction de vos revenus imposables de près de 80 000 Frs sur 4 ans. Il vous suffit pour cela, de vous constituer une rente en souscrivant à la Retraite Mutualiste du Combattant, à laquelle l'Etat accorde encore une forte majoration (60% à 25% suivant les cas).

Si vous possédez la carte du Combattant au titre d'un autre conflit (14-18 ou 39-45 ou autre), ou même si vous êtes simplement détenteur d'un titre de Reconnaissance de la Nation, vous pouvez également prétendre à la Retraite Mutualiste du Combattant (à des taux divers suivant les cas), qui vous offre alors également des avantages substantiels quoique un peu moindre.

N'hésitez pas à vous renseigner gratuitement et sans engagement de votre part, auprès de la Mutuelle de Retraite des Anciens Combattants de l'A.G.P.M (12 avenue Vauban 83000 Toulon. Tél:94.22.22.06), dirigée et animée par les bénévoles de la S.E.M.L.H.

Le Magistrat Général (C.R) Gabriel DENIS  
Vice-Président de la Section du Rhône de la  
S.E.M.L.H  
Vice-Président (H) de la M.R.A.C/ A.G.P.M

NOTA:La Direction Départementale de l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (3 rue Louis VITET 69001 LYON. Tél:78.27.15.61) peut vous indiquer si vous avez droit à la carte du Combattant ou au titre de Reconnaissance de la Nation. Il n'y a pas de forclusion.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

24 Août 1944 à LYON : Journée de drame et d'espoir

### LE DRAME DE LA RUE TRONCHET

Réquisitionné par les allemands, le groupe scolaire de la rue Tronchet, dans le 6ème arrondissement, avait été transformé en hôpital militaire. Vers la fin août 1944, par mesure de sécurité, l'occupant décide de regrouper ce service sanitaire avec d'autres, vers leur hôpital central, celui de la Croix-Rousse. Le déménagement terminé, le 24 août, plusieurs membres du personnel français restaient sur les lieux, pratiquement abandonnés par les allemands; ces derniers ayant autorisé le personnel à s'appropriier le matériel non transféré: couvertures, victuailles, pain, sucre, chocolat, etc... Mais le départ des allemands n'était pas ignoré du voisinage et un rassemblement des habitants du quartier se formait aussitôt à l'entrée du groupe scolaire; c'est alors qu'un membre du personnel décide de procéder à une distribution générale. Bientôt, deux cent cinquante à trois cent personnes se trouvent réunis, parmi lesquelles de nombreux curieux, des femmes et des enfants.

Informé par des indicateurs, le commandant allemand, considérant ce rassemblement comme une provocation envoya un détachement de troupe d'aviation. L'opération parfaitement organisée se déroula très vite. Un car déposa les soldats rue Garibaldi, lesquels prirent aussitôt la rue Tronchet d'assaut, l'arme au poing, tirant sans sommation sur les personnes rassemblées devant le groupe scolaire. Des hommes, des femmes, des enfants s'écroulent; certains moins blessés ou indemnes, se dispersent en cherchant refuge dans les allées d'immeuble. Les troupes allemandes installent des mitrailleuses légères et prennent en enfilade la rue Tronchet et la rue Tête d'Or. Les corps jonchent le sol, des blessés sont achevés à bout portant. Cette situation dure plusieurs heures. Les récits des rescapés et des témoins placés aux fenêtres d'immeubles sont extrêmement émouvants. Les équipes de secours de la Croix-Rouge alertées eurent énormément de difficulté à franchir les barrages allemands. Soeur Emmanuelle, missionnaire infirmière de la Croix-Rouge, qui s'était précipitée vers les blessés, fut elle-même touchée au bras et ses vêtements transpercés par des balles. De même le Frère BENOIT, menacé par les mitraillettes eut énormément de difficulté pour porter secours à ces pauvres gens qui agonisaient dans la rue et les allées d'immeubles, où les allemands lançaient les grenades. Tous les témoins ont remarqué l'état de surexcitation des militaires allemands dont certains étaient en état d'ivresse après consommation d'alcool pillé soit au groupe scolaire, soit dans un magasin d'alimentation voisin. Spectacle affreux de ces hommes ivres, consommant leur boisson au milieu des cadavres. Vingt six tués, vingt et un blessés mais avec les décès qui suivirent le total des victimes fut de trente sept morts, entre autres des garçons de treize, quinze et seize ans, une fillette de quatorze ans et une religieuse.

Dans son mémorial, le Professeur MAZEL déclare: "La fusillade de la rue Tronchet figure parmi les crimes de guerre les plus graves commis par l'occupant dans la région de LYON. Cette fusillade en dehors de toute nécessité militaire ou de police, ce massacre de civils innocents, sans armes et sans intention hostile, parmi lesquels des femmes et des enfants ne saurait être justifié."

JEAN PONCET.

LE CENTENAIRE

D'UN OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Né le 3 avril 1893 à SOUSSE (Tunisie), M. Henri SIMONPOLI a fêté ses cent ans le 3 avril 1993 à son domicile dans le 7ème arrondissement de LYON.

Fils d'Officier, Henri SIMONPOLI est entré, à dix ans, en 6ème au Prytanée Militaire de LA FLECHE. Il sort de l'Ecole Militaire de SAINT CYR en 1914, avec la promotion "Grande Revanche". Il combat dans l'Infanterie pendant toute la Grande Guerre et notamment à VERDUN et au CHEMIN DES DAMES. Il obtient plusieurs citations à l'ordre de l'armée.

Après guerre, il sert au Maroc où il rencontre celle qui sera sa compagne pendant près de 50 ans. En 1928, il est reçu au concours d'entrée dans la Gendarmerie où il poursuivra sa carrière militaire.

Volontaire en 1940, il rejoint le front de l'Est. Prisonnier de guerre, il est libéré en septembre 1941. Nommé colonel en 1943, il prend le commandement de l'Ecole d'application de la Gendarmerie à COURBEVOIE et fait valoir ses droits à la retraite en 1945.

En 1959, il s'installe à LYON où il a su organiser sa vie en restant attentif à tous ses proches et en gardant toute sa lucidité. Nombreux étaient ses amis pour célébrer ses cent ans.

Tous les membres de la Légion d'Honneur du Département du Rhône, présentent leurs vœux très sincères à leur "Grand Ancien".

\* \* \*  
\* \*  
\*